



SIMON ASSOCIÉS
RÉSEAU SIMON AVOCATS

Le droit d'entreprendre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 février 2016

Simon Associés accélère son développement à l'international et met le cap sur l'Afrique et l'Asie

- Parallèlement au développement de son réseau national Simon Avocats, le cabinet Simon Associés annonce la signature de cinq nouvelles conventions transnationales avec des confrères présents en Indonésie, à Chypre, au Cameroun, au Congo, et au Sénégal.
- Simon Associés confirme également ses relations privilégiées avec la Chine en recrutant à Paris un nouveau collaborateur franco-chinois, Bo Han, au sein de son département Affaires Internationales.

À PROPOS DE SIMON ASSOCIÉS

Fondé en 1992, **Simon Associés** est un cabinet d'avocats d'affaires ayant son siège et des bureaux secondaires à Paris, Lyon, Nantes, Montpellier, Fort-de-France et Grenoble. Afin de soutenir la croissance de ses clients (PME et ETI, mais aussi grands comptes), il a également organisé dans l'Hexagone le réseau structuré baptisé **Simon Avocats**, déployé aujourd'hui à Bordeaux, Le Havre, Clermont-Ferrand, Grenoble, Poitiers, Rouen, Strasbourg, Toulouse. A l'étranger, le cabinet s'appuie sur un réseau organisé autour de conventions transnationales conclues avec des confrères en Chine, aux Etats-Unis, au Brésil, en Indonésie, au Luxembourg, en Belgique, à Chypre, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, et en République Démocratique du Congo.

Au service des entreprises, des dirigeants et de leur activité, Simon Associés compte aujourd'hui en France plus d'une cinquantaine d'avocats, dont 18 associés. Il rassemble plus d'une centaine de professionnels avec le réseau national Simon Avocats.

Simon Associés intervient en conseil comme en contentieux notamment dans les domaines suivants : Fusion Acquisition Cession, Fiscalité, Entreprises en difficulté, Franchise & Distribution Concurrence Consommation, Contentieux Médiation Arbitrage, Immobilier commercial, professionnel et d'habitation, Construction et Urbanisme, Social & RH, Assurances, Technologies de l'information et Propriété intellectuelle.

simonassociés.com
lettredesreseaux.com

SIMON ASSOCIÉS
RÉSEAU SIMON AVOCATS
Le droit d'entreprendre

Le cabinet d'avocats d'affaires Simon Associés renforce son réseau international et annonce la conclusion de cinq nouvelles conventions transnationales avec les cabinets HUTABARAT HALIM & REKAN Lawyers (Indonésie), ANDREAS COUCOUNIS law firm (Chypre), The Henri Job Law Firm (Cameroun), TSHIBANGU ILUNGA & Associés (République Démocratique du Congo), ADAMA GUEYE (Sénégal). Organisés autour de conventions transnationales en accord avec les ordres des pays concernés, ces coopérations visent à nouer des engagements forts et durables, au-delà de simples partenariats. Portant à 11 le nombre de membres du réseau international, Simon Associés confirme ainsi sa volonté d'accompagner l'internationalisation des PME et ETI françaises, ainsi que de quelques grands groupes, mais aussi de conseiller des sociétés étrangères souhaitant se développer en France, en Europe et en Afrique.

« La conclusion de ces nouvelles conventions transnationales avec nos confrères étrangers confirme la volonté de Simon Associés de mobiliser des moyens significatifs, en relation avec nos confrères de Simon Avocats, afin de conseiller et sécuriser les opérations commerciales et financières des investisseurs et entreprises tant à l'étranger qu'en France », expliquent **Jean-Charles Simon et François-Luc Simon, associés-gérants de Simon Associés.**

Simon Associés a pris un virage en développant son activité à l'international dès 2012, considérant que l'ordre économique mondial s'organiserait essentiellement dans les prochaines années entre des pôles majeurs d'activité situés en Asie (et principalement en Chine, Japon, Corée du Sud et Indonésie), aux Etats-Unis, au Moyen-Orient, dans certains pays d'Europe et en Afrique. A terme, le cabinet souhaite renforcer sa présence à l'international en concluant de nouvelles conventions transnationales en Asie (Japon et Corée du Sud), au Maghreb, Moyen-Orient, en Inde et en Afrique, continent qui connaît des mutations majeures grâce à l'harmonisation du droit OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires).

« La forte croissance et l'évolution du cadre législatif font aujourd'hui de l'Afrique une zone de développement prioritaire du réseau international. La signature de ces conventions avec nos confrères africains confirme l'ambition de Simon Associés de renforcer sa présence dans ce continent d'avenir et de développer ainsi de nouveaux

partenariats », ajoutent **Jean-Charles Simon et François-Luc Simon**.

Simon Associés a par ailleurs développé une relation privilégiée avec la Chine dès 2012, où le cabinet dispose d'une équipe intégrée à Pékin (Lara Boursier), s'entourant des meilleures compétences, notamment avec son partenaire chinois, le cabinet d'avocats Zhong Yin Lawyers (1 800 avocats présents dans 15 villes). Après le recrutement d'un premier collaborateur franco-chinois dès 2012, Qiang Zhou, le cabinet recrute à Paris un nouveau collaborateur, Bo Han, parlant couramment français, mandarin et anglais, pour accompagner les entreprises chinoises et françaises dans leurs stratégies d'investissement en France et en Chine.

« La Chine est un acteur économique mondial incontournable qui impose que le traitement des relations entre entreprises françaises et chinoises soit organisé de manière spécifique. Le recrutement de Bo Han au sein de l'équipe Affaires Internationales s'inscrit dans cette perspective d'accompagnement de proximité de nos clients », conclut **Cristelle Albaric, associée en charge du département Affaires Internationales de Simon Associés**.

L'équipe Affaires Internationales, dirigée par Cristelle Albaric, intervient de manière transversale avec l'ensemble des expertises du cabinet et rassemble désormais 4 avocats.

Biographie

Bo Han



Titulaire d'un Master 2 Droit public des affaires de l'Université Paris 13 Nord et d'un Master 2 Droit de l'environnement, la sécurité et la qualité des entreprises - Université Paris-Saclay, Bo Han était élève-avocat au sein du cabinet chinois Dacheng (Dacheng - Dentons Law Firm). En 2015, il rejoint Simon Associés en tant qu'avocat.

Bo Han intervient dans le département Affaires Internationales du cabinet et accompagne quotidiennement les entreprises dans leur activité à l'international. Il assiste plus particulièrement les entreprises chinoises, notamment en France et en Afrique, dans leurs opérations d'investissement (fusion-acquisition, droit des sociétés). Il parle couramment mandarin, français, et anglais.

Contacts media

Enderby

Franck Moulins

01 83 64 71 79

fmo@enderby.eu

Damien Piganiol

01 83 64 71 77

dpi@enderby.eu